

Association Francophone des Utilisateurs de Logiciel Libre

http://aful.org/

Convention AFUL - Master MBC

Dernière mise à jour : 2010-06-30



Table des matières

R	ésumé	3
	Texte de la convention	
	1.1 Durée	<u>4</u>
	1.2 Contenu	<u>4</u>
	1.2.1 Thèmes	<u>4</u>
	1.2.2 Plan de cours	<u>5</u>
	1.2.2.1 Partie économie, philosophie, juridique et intégration (8h) 1.2.2.2 Partie introduction aux workflows de l'entreprise (16h)	<u>5</u> <u>5</u>
	1.2.3 Intervenants	
	1.2.4 Évaluation	<u>6</u>
	1.2.5 Encadrement de thèses et de chercheurs	<u>6</u>
	1.2.6 Collaborations de recherche	<u>6</u>
	1.3 Communication	<u>6</u>
2	Signatures	7
_	Signatures	<u>/</u>



Résumé

Ce document formalise la convention entre l'AFUL et le Master MBC.



1 Texte de la convention

L'AFUL et le Master MBC (Consulting et Management des Systèmes d'information) de l'université Paris-Dauphine s'associent dans le cadre du partenariat pédagogique et scientifique suivant.

1.1 Durée

La convention porte sur une durée de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2010. Elle pourra être reconduite par l'accord exprès des deux parties.

1.2 Contenu

1.2.1 Thèmes

Les partenaires s'associent pour la définition d'un enseignement de cours ou de travaux pratiques de 24 h (pour le parcours d'enseignement « Consulting et ERP ») sur les thèmes du logiciel libre / de l'Open Source, sa philosophie, ses modalités juridiques, techniques et de gestion, en particulier dans le domaine de l'intégration.

Les étudiants seront formés en mode distant à un outil libre ou Open Source (ERP 5, ou autre).

L'enseignement aura lieu en semestre 1 (plutôt octobre) et pourra éventuellement être dupliqué en semestre 2 sur le parcours « Consulting et recherche ».



1.2.2 Plan de cours

1.2.2.1 Partie économie, philosophie, juridique et intégration (8h)

- 1. Références économiques des logiciels libres
- 2. Spécificités des logiciels libres (le mythe de la gratuité, l'utilisateur au centre du développement d'un logiciel, la mutualisation, motivations)
- 3. Culture du partage et droit d'auteur. Exemples en ligne (moteurs de recherche et licences de distribution à la carte)
- 4. Normes, standards, formats ouverts et formats non-ouverts
- 5. Les enjeux économiques
- 6. Les différents types de licences utilisés pour les productions numériques, les licences libres
- 7. Les modèles économiques liés aux logiciels libres
- 8. Intégration (les composants d'un système d'information, l'interopérabilité, les développements agiles, méthodes particulières pour gestion de projet avec des logiciels libres)

1.2.2.2 Partie introduction aux workflows de l'entreprise (16h)

Présentation générale des ERP et des workflows universels de l'entreprise. Comment est modélisée une entreprise dans un système de gestion de l'information ? L'objectif est que l'étudiant soit capable d'identifier les processus mis en œuvre dans l'entreprise, et leur représentation dans les ERP.

Seront étudiés :

- 1. Les ressources humaines : Gestion des carrières et des affectations
- 2. La gestion des relations client (CRM) : Notion d'événement et différents tickets (campagnes, opportunités de vente, demande de support, meetings)
- 3. La gestion commerciale : Gestion des commandes, des produits, des bons de livraison et de la comptabilité
- 4. La gestion documentaire : Version et révision
- 5. La configuration d'un ERP aux besoins spécifiques d'une entreprise



1.2.3 Intervenants

L'AFUL proposera des intervenants au Master MBC pour l'enseignement défini. Chaque intervenant sera présenté au Master MBC préalablement à chaque session d'enseignement. Un intervenant retenu sera directement rémunéré par le Master MBC, sans transaction financière avec l'AFUL.

Les éventuels frais de transport et d'hébergement d'un intervenant pourront lui être remboursés par le Master MBC, si cela est justifié et après accord préalable.

Le cours sera animé au maximum par deux intervenants.

1.2.4 Évaluation

Une évaluation sous forme de contrôle continu (pouvant se traduire par des exercices, des rapports, des études de cas, des mises en situation, etc.) ou sous forme de devoir sur table (questions ouvertes ou QCM) donnera lieu à une note sur 20 remise en fin de semestre au secrétariat du Master MBC : master128@dauphine.fr.

1.2.5 Encadrement de thèses et de chercheurs

Les partenaires s'associent pour des activités de recherche, avec proposition de deux sujets de recherche aux étudiants du parcours. Le mémoire sera encadré par des enseignants-chercheurs de Paris-Dauphine.

Les étudiants seront invités à réfléchir à la publication du résultat de leurs travaux suivant une licence de libre diffusion <u>Creative Commons</u> de leur choix.

1.2.6 Collaborations de recherche

Plus directement, des collaborations de recherche pourront être envisagées avec des enseignants-chercheurs du GFR Management et Organisation.

1.3 Communication

L'AFUL et le Master MBC deviennent partenaires. Ils pourront tous deux communiquer sur cet évènement.

L'utilisation du logo de l'un ou l'autre partenaire passera par une autorisation explicite préalable de l'autre partie.

Les deux partenaires pourront s'associer au cas par cas pour communiquer conjointement à l'occasion d'évènements pédagogiques ou scientifiques s'ils le jugent conformes à leurs valeurs et stratégies respectives.



2 Signatures

Pour l'AFUL:

Marc-Aurèle Darche, contact et responsable du partenariat pour l'AFUL

Pour le Master MBC :

François-Xavier de Vaujany, contact et co-responsable du Master MBC

Anthony Hussenot, contact et co-responsable du Master MBC